



Concitoyens, concitoyennes,

J'ai le plaisir de vous présenter le Programme triennal d'immobilisations 2023-2025 de la Ville de Shawinigan, qui a été adopté par le conseil municipal le 7 novembre 2022.

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2025 prévoit des investissements de 53 920 100 \$ pour 2023, de 39 790 000 \$ pour 2024 et de 23 105 700 \$ pour 2025 pour un total d'investissements de 116 815 800 \$.

Les projets d'investissements retenus pour 2023 sont répartis en trois grandes catégories. La part la plus importante, soit un montant de 44,2 M\$, est prévue pour les infrastructures municipales telles que les réseaux d'égout et d'aqueduc et la voirie. Un montant de 5,2 M\$ est réservé pour les bâtiments municipaux, pour des travaux de construction et de rénovation ainsi que pour les parcs. Enfin, un montant de 4,4 M\$ sera consacré aux différents achats de véhicules, d'ameublement et d'équipements informatiques.

Rappelons que les projets inscrits au PTI doivent s'intégrer dans une grille d'analyse afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur ce qui est obligatoire, urgent, préventif et stratégique.

Pour l'année 2023, 51 % des investissements sont financés par des subventions totales prévues de 27 528 070 \$. Les autres sources de financement sont le fonds d'administration pour un montant de 407 500 \$, le fonds de roulement pour 3 412 350 \$, les règlements d'emprunt pour un total de 15 805 180 \$ ainsi que d'autres sources de financement, notamment les taxes d'améliorations locales, pour un montant de 6 767 000 \$.

Le plus important investissement du PTI 2023 sera le projet de **réfection complète de certaines rues du quartier Saint-Louis** dans le secteur Grand-Mère qui nous permettra de changer et de séparer les réseaux d'égout sanitaire et d'égout pluvial. Un montant de 7 M\$ a été prévu, subventionné à 100 % par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). Il permettra de réduire les surverses du réseau d'égout unitaire et de diminuer le débit à la Station de traitement des eaux usées de l'Ermitage (STEUE). Il s'agit d'une exigence du ministère de l'Environnement (MELCC) afin de recevoir les débits supplémentaires du nouveau réseau d'égout sanitaire du lac à la Tortue à la STEUE.

Puis, un montant de 2,5 M\$ a été prévu pour la **réhabilitation du site de l'Écocentre** sur la rue de la Transmission. Ce projet de décontamination, relié au projet de Zone d'innovation en transition énergétique, est financé à 100 % par une subvention du ministère de l'Environnement (MELCC) en cohérence avec sa Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.

Des modifications seront apportées à l'édifice de **la Capitainerie de la Marina de Grand-Mère** afin d'adapter le local par l'ajout d'une mezzanine intérieure afin d'augmenter la capacité d'accueil. Cet investissement de 760 K\$ est financé à 100 % par le fonds de roulement.

Limite des règlements d'emprunts à 16 M\$

Le plus important projet d'investissement financé par règlement d'emprunt est celui de la **rénovation majeure de la piscine du parc Antoine-St-Onge** pour un montant de 5,3 M\$ et pour lequel nous avons obtenu une subvention de 3,5 M\$ du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS). On prévoit débiter le chantier à la fin de l'été 2023 pour le compléter au printemps 2025.

Parmi les principaux projets, signalons la **réfection de la 125^e Rue**. Il s'agit d'un investissement de 2,5 M\$ pour lequel nous avons obtenu une

subvention de 1,6 M\$ représentant 66 % des coûts. Ce projet avait été initialement prévu pour 2022, mais il a été reporté à 2023 pour ne pas causer d'entraves supplémentaires sur la voie de détour du ministère des Transports (MTQ) rendue nécessaire par la fermeture du pont des Piles.

Le montant annuel de 2 M\$ du **Programme de pavage** a été bonifié de 500 K\$ afin d'accélérer l'amélioration des surfaces de roulement dans nos rues. Une **réfection majeure de la plomberie de l'édifice de l'hôtel de ville**, datant de 1948, va nécessiter un investissement de 1,3 M\$ alors qu'un montant de 1,125 M\$ sera consacré au plan d'intervention pour le **maintien des actifs immobiliers**.

La période de crue vécue en 2022 nous a permis de constater le besoin de mieux **protéger les quais de la Marina de Grand-Mère**. La modification du système de branchement électrique des quais et l'installation d'une estacade à débris plus efficace seront réalisées au coût de près de 1 M\$. De plus, une décision devra être prise en 2023 pour démolir ou sécuriser **l'édifice de l'ancien cinéma Roxy** au centre-ville. Un montant de 650 K\$ est prévu à cette fin.

Parmi les autres projets retenus, notons ceux d'un nouveau **parc de planche à roulettes dans le secteur Shawinigan-Sud** et l'implantation d'une **piste à pompe (Pump Track) dans le secteur Saint-Georges**. Ils sont évalués chacun à 350 K\$.

Tous les projets qui seront financés par règlements d'emprunt, dans le cadre du PTI 2023, totalisent 15,8 M\$. Nous sommes donc à l'intérieur du maximum de 16 M\$ inscrit dans notre Politique de gestion de la dette. C'est un exercice difficile, mais nécessaire, pour limiter notre endettement.

Michel Angers
Maire de Shawinigan